MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Ce document est à compléter et à renvoyer daté et signé, accompagné d'un RIB comportant les mentions BIC – IBAN à l'adresse suivante

Intitulé de compte :

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Commune de Saint Christophe du Ligneron à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la commune de Saint Christophe du Ligneron.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat: RUM (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

	Titulaire du compte à débiter																Identifiant Créancier SEPA: FR55ZZZ80528													8 4				
	Adre	Nom Prénom : (*)														Nom: COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON Adresse: 6 Place de la Mairie Code postal: 85670																		
	Code postal : (*) Ville : (*) Pays : FRANCE																•	SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON																
BIC IBAN	Le (*):	compl						I				, joii	ndre	e un	RIB	ou I	RICE, p			esse			emb	ole	au (cré	anci	ier		T			

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

VEUILLEZ APPOSER VOTRE RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC) A CET ENDROIT